



Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 26 septembre 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Notre Dame de Salut s'est tenue le samedi 26 septembre 2020.

Sur fond de crise sanitaire, notre association a innové un nouveau type de rencontre par visio-conférence. Afin de respecter le formalisme de ce type de rencontre, la séance a été enregistrée.

Les documents nécessaires avaient été mis à disposition sur le site internet de l'Association.

Une partie du bureau de notre association ainsi que M. Hugues de Noray (commissaire aux comptes représentant le cabinet Advolis) assistaient en présentiel au siège de l'association, sis au 63 rue Denfert Rochereau à 75014 PARIS.

Sur 80 adhérents qui s'étaient inscrits pour participer, 47 sociétaires ont effectivement suivi l'Assemblée Générale par vidéo interposée.

Le Président Jean-Nicolas SABBAG ouvre la séance à 14h00.

1. PV des AGO et AGE du 15 juin 2019

Les procès-verbaux des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 15 juin 2019. Ils n'ont pas suscité de questions et ont été approuvés à l'unanimité.

2. Rapport moral par le Président de l'association (Jean-Nicolas SABBAG)

1) Préparation du pèlerinage 2019

Une démarche rodée :

- WE de lancement alternativement à Lourdes du 29 au 31 mars 2019
- Tracts et affiches diffusés lors du week-end
- Plateforme d'inscription ouverte début mai
- Guide du pèlerinage : excellent cru

Un plan de communication qui s'améliore année après année :

- Dans les revues de Bayard Presse au travers d'annonces selon le nouvel axe de communication « ça se vit »
- Par des spots sur radio Notre-Dame.
- Par des bandes annonces sur Messe Info

2) Les réussites du pèlerinage 2019

- Un pèlerinage vécu comme une très belle expérience spirituelle et humaine
- La présence et les prédications de Monseigneur Ravel
- Cérémonies, à la fois priantes, belles et bien rythmées.
 - Beauté du symbole du sacrement des malades et l'engagement des hospitaliers
 - Procession du 14 Août a été unanimement appréciée : L'idée du « cordon priant » par les hospitaliers était magnifique et à reproduire.
- Une très large proposition de conférences et ateliers.
- Une mention spéciale pour le « Spectacle Bernadette »

3) Les points à améliorer

- Réflexions et suggestions pour les personnes malades.
 - Les personnes malades placées sous surveillance
 - Faire découvrir les accueils aux pèlerins âgés des comités
 - Réfléchir à un nouveau placement pour renforcer les comités
- Réflexions sur les temps régionaux
- Anticiper, Anticiper, Anticiper
- Responsabiliser les référents
- Prévoir une hausse du nombre d'hospitaliers et de pèlerins
- Prévoir l'accueil des familles et des enfants
- Poursuivre la mise en place de la stratégie de communication

4) Les effectifs 2019

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Clergé									184	216
Hospitalité	4062	3015	3526	3413	3448	3391	3050	3415	3609	4088
PMHA	731	818	754	696	725	711	667	618	659	664
Pèlerins valides	2438	2855	3185	2311	2429	2312	2422	2101	2219	2213
TOTAL	7231	6688	7465	6420	6602	6414	6139	6134	6671	7181

- L'augmentation des effectifs en 2019 pour la deuxième année consécutive est attribuable à :
 - Notre communication
 - Année Bernadette
 - Film Lourdes en salles dans toute la France
 - Comédie Musicale en résidentiel à Lourdes
 - Invitations de chacune et chacun
 - Le Ciel (Aide-toi et le ciel ...)

5) Les partenariats

- Bayard : un partenariat en progrès d'année après année
 - Livret du pèlerin, livret des conférences, recherche de conférenciers, campagne de Carême.
 - Insertions publicitaires
 - Participation à la commission communication.
 - Présence aux pèlerinages des rédacteurs en chef de plusieurs titres La Croix, Pèlerin, Panorama et Prions
- Radio Notre Dame : partenariat porteur reconduit
 - Diffusion de plusieurs spots d'invitation au pèlerinage.
 - Présence pendant tout le pèlerinage et diffusion en direct de plusieurs séquences dont des interviews avec des pèlerins et des personnalités présentes.
- Nouveau partenariat avec RCF

6) Les ressources humaines :

- Conseil d'Administration : 6 administrateurs nouveaux ou réélus
 - Collège Assomption: Frère Rémi Clovis Kientega.
 - Collège Comité : Renouvellement P. Laurent et D. Valentin
 - Hospitalité :
 - Sophie de Ruffray (membre de droit)
 - Elisabeth Aubineau
 - Michel de Verneuil
- Salariée : embauche de Sylvie Carnoy comme Secrétaire Générale pour un CDD de 6 mois (juin 2019 à octobre 2019)
- Comité Régional de Nantes : nomination de M.N. Pineau et A. de Sorbay comme Présidente et Trésorière
- Aumônerie: pas de changement
- Hospitalité:
 - Nouvelle Coprésidence : S. de Ruffray – M. de Verneuil
 - Renouvellement et élargissement du Conseil de l'Hospitalité
 - Une équipe de direction de 5 personnes, accompagnée spirituellement par le Père Vincent Cabanac
 - Un conseil de l'Hospitalité renouvelé
 - Un conseil de l'Hospitalité élargi, constitué des anciens conseillers de l'Hospitalité
- Session de Formation des responsables

7) Les faits saillants et les axes de progrès

- Frais Fixes – Informatique – Législation
 - Frais fixes de fonctionnement : augmentations subies du loyer et des charges locatives, des frais postaux et des contrats informatiques.
 - Informatique : passage d'un seul serveur à un système de trois serveurs.
 - RGPD : Début de mise en place
 - Hôtels :
 - Processus d'appel d'offres bien rôdé.
 - Offre à faire connaître auprès des pèlerins.
- Etablissement des comptes
 - Amélioration du processus de remontées des comptes en collaboration avec l'Economat : Estimation résultat 2019 connue fin janvier 2020
 - Développer l'analyse opérationnelle des comptes à poursuivre
 - Développement d'indicateurs :
 - Point mort du Central : 7 500 pèlerins
 - Point mort de l'Association : 6 400 pèlerins
 - Rapports financiers des comités
 - Améliorer notre politique d'affectation des dons.
- Trains
 - Trains: Baisse de 146 pèlerins par rapport à 2018 en raison de la baisse des groupes PFP et des Chrétiens d'Orient (- 173) non compensée par les autres pèlerins.
 - Le nombre de pèlerins reste supérieur à 2017

Année	2017	2018	2019
Nbre de pèlerins	2506	2876	2730
Capacité rames	3520	3520	3520
Places non occupées	1014	644	790

- Dons et Mécénat
 - Les dons et soutiens sont en baisse de 14 % en raison des diminutions de la campagne de carême et de la perte d'un important et exceptionnel soutien en 2018
 - Afin d'alléger la charge des responsables de ces différentes campagnes, d'en homogénéiser l'approche et de développer la recherche de mécènes en plus des donateurs privés il a été décidé de créer une commission Mécénat et Recherche de fonds. Une première réunion de réflexion a eu lieu. Les objectifs de cette commission ont été confirmés par le conseil d'administration du 20 janvier 2020.
 - L'effort doit être poursuivi pour optimiser l'affectation des dons

- Pèlerins malades et handicapés :

Réorganisation de la commission en 4 axes d'accompagnement :

- Accompagnement spirituel
- Accompagnement au quotidien
- Accompagnement médical
- Accompagnement moral.

- Pèlerins valides

Parallèlement à la réflexion sur les personnes malades, handicapées et âgées et après la lecture des bilans du pèlerinage 2019, quatre chantiers ont été lancés lors du conseil de l'Hospitalité du mois de septembre et ont fait l'objet de réunions lors du WE de bilan du mois de novembre.

- Accueil des nouveaux.
- Place des pèlerins valides au Pèlerinage National
- Accueil et accompagnement des familles
- Accompagnement des jeunes (adolescents, majeurs)

- Parallèlement il est nécessaire d'étudier comment consolider les effectifs PFP, Mosaïque et Chrétiens d'Orient et les aider à financer leur pèlerinage.
- Enfin il faut mettre en place une démarche de « Commercialisation »
 - Poursuite de l'analyse nationale et par régions des pèlerins individuels et des canaux pour les inviter.
 - Dresser la liste des mouvements en lien avec la famille de l'Assomption et/ou susceptibles d'être intéressés par le pèlerinage national

- La communication

La communication de notre Pèlerinage a poursuivi sa montée en puissance avec une équipe renforcée et une stratégie de communication ancrée autour de 2 axes :

- Lourdes ça se vit ! Rendre témoignage de ce qu'il se vit à Lourdes lors du pèlerinage sur les réseaux sociaux et notre site internet afin de développer la notoriété du pèlerinage et recruter de nouveaux pèlerins,
- Lourdes ça se dit ! Faire de chaque pèlerin un pèlerin fidèle, témoin de ce qu'il vit et ainsi capable d'inviter des proches.

La stratégie visait aussi à accroître la quantité et la qualité du contenu produit, afin de favoriser leur reprise par nos partenaires (médias, sanctuaires, ...) et par les pèlerins. Chaque jour était publié un résumé vidéo de la journée, un message vidéo du directeur du pèlerinage et des photos rendaient compte des différentes activités des comités, services et unités. Nous avons même retransmis en direct sur les réseaux sociaux les célébrations et la procession mariale avec un beau succès d'audience.

Enfin en lien avec le service communication du sanctuaire, les relations presse avec les médias régionaux et nationaux ont permis une couverture importante du pèlerinage dans les médias grand public.

- Animation de l'Association et réorganisation des Comités Régionaux

La commission Animation de l'Association et Réorganisation des Comités, sous la responsabilité de Jean-Nicolas Sabbag, Président de l'Association, avait commencé ses travaux au 4^{ème} trimestre 2018.

En 2019 ont été réalisées les étapes suivantes :

- L'envoi et le dépouillement d'un questionnaire auquel 18 sur 20 comités ont répondu (1^{er} semestre).
- Le lancement des 5 groupes de travail thématiques en novembre.

- Perspectives à moyen et long terme

- Pèlerinage 2020

Les perspectives et le budget 2020 de l'Association ont été validés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 20 janvier. La crise du Coronavirus a évidemment annulé ces perspectives.

Lors de sa réunion du 11 mai le conseil d'administration a été informé que la Province de France s'orientait vers le maintien du pèlerinage national 2020 sous la forme suivante :

- Maintien du programme dans ses grands évènements.
- Présence d'une délégation de trois cent personnes étendue ensuite à cinq cent personnes maximums.
- Retransmission des cérémonies, conférences et animations par tous les moyens audio-visuels disponibles.

Les dépenses et les recettes éventuelles correspondant à cette formule sont encore trop incertaines. Seule une estimation financière du résultat de l'association en cas d'annulation complète du pèlerinage avait été faite et concluait à une perte de 50 à 60 000 €.

- Pèlerinage National 2021 +

Nous savons tous que la pérennité de notre projet repose surtout sur l'augmentation du nombre de pèlerins et que cela n'est possible que par la poursuite de tous les chantiers évoqués aux paragraphes précédents.

Si on se fixe l'objectif d'atteindre 10 000 pèlerins, l'effort devra porter principalement sur les propositions aux pèlerins valides mais également aux pèlerins malades et handicapés dans le cadre de la réorganisation des comités.

- Autres pèlerinages

Si la Province de France le souhaitait, l'Association pourrait envisager de développer d'autres pèlerinages, en particulier les pèlerinages à l'étranger avec des personnes à mobilité réduite et en situation de précarité, des pèlerinages dans des pays où

l'Assomption est présente et des pèlerinages en association avec Bayard Presse ou d'autres partenaires.

8) Conclusion

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que le Pèlerinage National continue à voir sa proposition s'enrichir chaque année et que le fonctionnement de notre association s'améliore à travers les chantiers engagés. L'augmentation du nombre de pèlerins en 2018 et 2019 est très encourageant même si la prudence doit rester de mise.

De nombreux défis et choix difficiles interpellent encore notre association dans sa proposition et son organisation.

- Poursuivre et renforcer l'engagement de tous et de chacun à titre personnel ou au titre de son collègue (Familles de l'Assomption, Bayard, Hospitalité, Pèlerins, Comités).
- Rechercher le maximum de synergies.
- Développer notre communauté spirituelle dans la prière sous la protection de Notre-Dame de Salut.
- Et pourquoi ne pas être audacieux à l'image du Père d'Alzon et développer d'autres pèlerinages lorsque le temps sera venu.

3. Rapport financier par le Trésorier de l'association (Paul DEVROEDT)

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux, de l'Hospitalité, juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et de son Siège parisien.

1) Bilan :

- Les immobilisations incorporelles, constituées exclusivement de la base servant à la gestion des inscriptions au Pèlerinage, Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 années.
- Les valeurs mobilières de placement restent stables aucun mouvement n'ayant été enregistré au cours de l'exercice et la valeur du portefeuille ne nécessite aucune provision pour dépréciation.
- La trésorerie courante de l'Association s'améliore une nouvelle fois sensiblement (+ 139K€) tant au niveau du Siège (+51K€) que des autres structures (+88 K€).
- Les Fonds propres ont été renforcés par l'affectation de nos résultats 2018 (149 K€) à la réduction du report à nouveau débiteur et par le résultat de l'exercice 2019 (+ 92K€)

2) Compte d'exploitation :

- Les charges d'exploitation ont progressé de 11,33 % en raison des éléments suivants :
 - Sur les achats : essentiellement augmentation des fournitures de bureaux et réduction des stocks comptabilisée dans ce poste

- Sur les services extérieurs : il s'agit de l'augmentation des charges immobilières du Siège comme annoncée l'an passé et de deux factures concernant l'informatique (nouvelles modalités pour la sauvegarde du serveur et nouvelle architecture matériel/logiciel)
- Sur les autres services extérieurs : sont comprises dans ce poste, l'acquisition de billets pour le spectacle « Bernadette » ainsi que la location de cars pour le transport des malades. Ce poste comprend également les frais engagés pour le pèlerinage de jeunes en Terre Sainte, conduit par le Père Cabanac au printemps 2019. Enfin les frais de reproduction et de communication, y compris d'affranchissement, ont été sensiblement accrus en 2019
- Les charges de personnel, quant à elles ont été bien maîtrisées, par recours à un CDD d'une durée de 6 mois.
- Les autres charges de gestion intègrent l'augmentation de 15 K€ de la redevance sanctuaire, suite au nombre de pèlerins en hausse
- Les produits d'exploitation ont, pour leur part, progressé de 8,70% :
 - Le poste des inscriptions intègre le produit du Pèlerinage National mais également celui du Pèlerinage des jeunes en Terre Sainte
 - Les dons reçus s'inscrivent en recul, suite notamment à une campagne de carême dont les résultats sont en recul sur ceux de 2018.
 - Les offrandes images correspondent à la neuvaine de Février et les autres activités à la neuvaine du 15 Août
 - Enfin on notera une reprise de provision de 7 K€ sur le poste « Clients »

3) Résultat

Au total le résultat net de l'Association pour l'exercice 2019 s'élève à un excédent de 91 841€, qui se décompose comme suit :

- Le résultat de la structure centrale pour : 21 088 € contre 63 702 € en 2018, du fait notamment de la baisse de la recette de la campagne de Carême et de l'accroissement des frais (dépenses informatiques, campagne de promotion et la prise en charge partielle des coûts engagés pour le spectacle Bernadette).
- Le résultat de l'Hospitalité pour : 42 728 € contre 35 360 € en 2018, y compris les Pèlées Mosaique et Chrétiens d'Orient, ces deux pèlerinages ayant bénéficié de subventions (externes et internes) pour leur équilibre respectif.
- Le résultat global des comités régionaux pour : 28 025 € contre 49 508 € en 2018, exercice qui avait bénéficié notamment d'un bon taux d'occupation des trains et d'une indemnité commerciale de 10 000 € de la part de la SNCF.

L'exercice 2020 est en tout point exceptionnel compte tenu des mesures gouvernementales prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et des décisions qui seront prises sur le dimensionnement et la forme adoptée pour le Pèlerinage National 2020.

Comme vient de le préciser le Président dans le Rapport Moral, le budget validé par le Conseil d'administration en janvier dernier est désormais caduc.

Au moment de l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration du 2 juin, seule une estimation financière du résultat de l'association en cas d'annulation complète du Pèlerinage a été faite. Elle conclut à une perte de 50 à 60 000 €.

La Décision de maintenir le Pèlerinage 2020 sous une forme inédite, nous amènera à faire une réévaluation de ce chiffrage dès que nous serons en mesure de cerner les besoins de financement et les éventuelles retombées financières attendues.

A ce stade nous espérons aussi pouvoir compter sur le soutien des Hospitaliers par le biais d'un appel spécifique, en particulier auprès de ceux qui ne viendront pas à Lourdes (Offrandes d'absence).

4. Rapports général et spécial du Commissaire aux comptes (Hugues de NORAY)

Hugues de Noray indique que toutes les informations nécessaires lui ont été fournies, que l'ensemble des remarques ont été prises en compte et qu'il peut donc valider les comptes sans réserve tout en attirant notre attention sur les points suivants :

- Plate-forme d'inscriptions : refaire un point de rapprochement pour réduire l'écart entre la comptabilité et la base.
- Signataires des comptes bancaires : mettre à jour les procurations.

5. Vote des résolutions

A Assemblée Générale exceptionnelle et à distance, votes exceptionnels !

Aussi, le Conseil d'Administration du 2 juin 2020 avait validé le fait d'avoir recours à des votes électroniques au travers de la plateforme Balotilo. Cette plateforme a notamment été approuvée pour les concours de la fonction publique.

Rappel :

Les adhérents sont répartis en 5 collèges, chaque collège disposant de voix dont le nombre a été fixé ainsi :

Familles de l'Assomption	4 voix
Comités Régionaux	2 voix
Hospitalité	4 voix
Bayard Presse	1 voix
Membres pèlerins et amis	1 voix

Un vote est organisé par collège. Un adhérent ne vote que dans un seul collège, celui le plus élevé de la liste auquel il appartient. Chaque résolution ayant réuni la majorité des voix à l'intérieur d'un collège, obtient l'intégralité des voix attribuées au dit collège.

Le total des voix ressort ainsi à 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire si le nombre est supérieur à 6 voix sur 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire si le nombre est supérieur à 9 voix sur 12.

Première résolution

L'Assemblée, après avoir entendu ou fait la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2019, l'approuve.

(176 pour, 13 abstentions, 1 contre sur 3656 inscrits)

Deuxième résolution

L'Assemblée, après avoir entendu ou fait la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2019, l'approuve.

(173 pour, 15 abstentions, 1 contre sur 3656 inscrits)

Troisième Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu ou fait la lecture du rapport moral du Conseil d'Administration, l'approuve.

(174 pour, 12 abstentions, 1 contre sur 3656 inscrits)

Quatrième résolution

L'Assemblée après avoir entendu ou fait la lecture du rapport financier du conseil d'administration ainsi que le rapport général du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et présentées dans ces rapports.

(168 pour, 16 abstentions, 3 contre sur 3656 inscrits)

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31/12/2019 de 91 841,60 € en report à nouveau.

Le solde du report à nouveau, suite à cette affectation s'élèvera à - 533 486,50 €.

(168 pour, 15 abstentions, 4 contre sur 3656 inscrits)

Sixième Résolution

L'assemblée générale, après la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes prend acte des conventions visées par l'article L612-5 du code de Commerce.

(174 pour, 13 abstentions, 1 contre sur 3656 inscrits)

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

(175 pour, 14 abstentions, 2 contre sur 3656 inscrits)

6. Election des administrateurs

Avant de passer au vote des administrateurs il est rappelé que les administrateurs suivants étaient arrivés à leur fin de mandat :

- Collège de la Famille de l'Assomption : Sœur Anne-Marie Beaucire, Père Sébastien Antoni et Frère Robert Migliorini.
- Collège Bayard : Anne-Claire Marion

A ces mandats sont venus s'ajouter

- Collège des Comités : un poste suite à la démission de Denis Valentin
- Collège de l'Hospitalité : un poste suite à la démission de Jean-Nicolas Sabbag

Le Président indique en quelques mots les raisons de sa démission qui se résument en deux points principaux : le manque de visibilité sur la possibilité d'atteindre à court-moyen terme des objectifs qui lui sont chers et la nécessité de laisser la place à des personnes nouvelles. Il se réjouit des avancées qui ont pu être réalisées et du fait que les résultats des quatre derniers exercices aient été positifs. Il remercie de la confiance et de l'honneur qui lui ont été faits par l'Assomption au cours de ces trois dernières années et se réjouit également que le choix d'un président de comité régional ait été fait pour lui succéder.

Le père Fabien Lejeusne remercie Jean-Nicolas Sabbag des nombreuses missions qu'il a assumées avant et pendant sa présidence et d'avoir considéré que l'œuvre était plus importante que son mandat. Il souhaite qu'il puisse continuer à rendre des services au pèlerinage. Il explique les raisons pour lesquelles il a été souhaité que le prochain président soit issu du collège des présidents et confirme que l'Assomption va proposer Charles-Philippe Sommerard. A cette fin Denis Valentin a accepté de démissionner pour permettre à Charles-Philippe Sommerard d'entrer au conseil. Le père Fabien Lejeusne l'en remercie ainsi que pour son mandat d'administrateur au cours des quatre dernières années et de sa mission de secrétaire du conseil au cours de la dernière année.

Suite à ces explications et après une dizaine de minutes les votes sont clôturés. Les résultats obtenus permettent à l'Assemblée Générale de voter les résolutions suivantes

Huitième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Sœur Anne-Marie Beaucire au titre du collège des Familles de l'Assomption est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour ce collège élit le **Frère François Xavier Duong** en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

(13 pour, 2 abstentions, 0 contre sur 102 électeurs inscrits)

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur du Père Sébastien Antoni, au titre du collège des Familles de l'Assomption est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour ce collège élit le **Père Sébastien Antoni** en qualité de membre du Conseil d'Administration pour un troisième mandat d'une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022

(14 pour, 1 abstention, 0 contre sur 102 électeurs inscrits)

Dixième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur du Frère Robert Migliorini, au titre du collège des Familles de l'Assomption est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour ce collège élit le **Frère Robert Migliorini** en qualité de membre du Conseil d'Administration pour un deuxième mandat d'une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

(13 pour, 1 abstention, 0 contre sur 102 électeurs inscrits)

Onzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Mr Denis Valentin de son mandat d'Administrateur au titre du Collège des Présidents de Comités.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour ce collège élit **Mr Charles-Philippe Sommerard** en qualité de membre du conseil d'administration pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

(9 pour, 1 abstention, 0 contre sur 15 électeurs inscrits)

Douzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Mr Jean-Nicolas Sabbag de son mandat d'Administrateur au titre du Collège de l'Hospitalité.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour ce collège élit **Mr Christian Meunié** en qualité de membre du conseil d'administration pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

(74 pour, 16 abstentions, 0 contre sur 591 électeurs inscrits)

Treizième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Madame Anne-Claire Marion, au titre du collège de Bayard est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour ce collège élit **Mme Anne-Claire Marion** en qualité de membre du Conseil d'Administration pour un deuxième mandat une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

(8 pour, 0 abstention, 0 contre sur 18 électeurs inscrits)

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président remercie toutes les personnes qui l'ont accompagné au cours de ces années et ne pouvant citer tout le monde fait une mention particulière du trésorier Paul Devroedt et du secrétaire Denis Valentin. Il lève la séance vers 16h15.



Jean-Nicolas SABBAG
Président de séance



Denis VALENTIN
Secrétaire de séance